

Canalisateur

le métier

« La vie que j'ai choisie »

Aziz, canalisateur

“J'aime ce métier car je me sens utile pour la communauté. Je suis chargé de la pose et de l'entretien des canalisations et des branchements. Cela permet notamment d'acheminer l'eau usée vers les stations d'épuration où elle sera traitée avant de repartir dans le milieu naturel.”

Activités

Le canalisateur installe et entretient les réseaux de canalisation qui transportent l'eau potable ou le gaz de la ville vers l'utilisateur ou évacuent les eaux usées vers les stations d'épuration. Il participe également à la construction des châteaux d'eau et des aqueducs. Sur le chantier, il pose les tuyaux, effectue les raccordements et contrôle l'installation. Par des essais de pression avec de l'eau ou de la fumée, il détecte aussi les fuites éventuelles. Il est ensuite chargé de remettre en état la chaussée, les trottoirs et les caniveaux.

Où et comment ?

Le canalisateur travaille en plein air. Il est amené à utiliser des techniques particulières : le laser pour détecter des canalisations existantes, la machine à souder automatisée pour assembler des matériaux en plastique souple ou encore des outils de forage téléguidables pilotés à distance pour passer des canalisations sous une voie ferrée ou un carrefour routier.

Profil

Habile de ses mains, le canalisateur connaît bien les matériaux et les engins qu'il manie. Il doit aimer se déplacer, travailler en extérieur et avoir le souci des règles de sécurité. Dans ce métier où l'expérience du terrain prime, la volonté d'apprendre et l'esprit d'équipe permettent d'acquérir l'ensemble des méthodes de travail. De bonnes facultés d'adaptation sont nécessaires pour s'intégrer rapidement sur des chantiers variés.

Débouchés et évolution

Le vieillissement des installations des réseaux publics et l'obligation de remplacer certains équipements collectifs dopent le marché de la rénovation et de l'assainissement des eaux : les entreprises du secteur auront donc de forts besoins de recrutement. Après quelques années d'expérience, le canalisateur peut créer ou reprendre une entreprise.

Aujourd'hui la profession compte 19 000 canalisateurs. Avec l'essor du marché de la construction, ce chiffre devrait encore augmenter dans les prochaines années.

© ONISEP/Sources : UPA, APCDM

quelles formations ?

Niveau V

- » **CAP** constructeur en canalisations des travaux publics
- » **BEP** travaux publics, dominante construction en canalisation

Niveau IV

- » **Bac pro** travaux publics

Niveau III

- » **BTS** travaux publics

pourensavoirplus

- » **Chambre nationale de l'artisanat, des travaux publics, des paysagistes et des activités annexes**
Téléphone : **01 53 60 50 02**
www.cnatp.org
- » **Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment**
Téléphone : **01 53 60 50 00**
www.capeb.fr
- » **Chambre de métiers et de l'Artisanat**
Téléphone : **0 825 36 36 36**
(0,15 € TTC la minute)
- » **Onisep**
www.onisep.fr

métiers proches

- » **Monteur en réseaux électriques**